



Monsieur le Directeur Académique,

La rentrée ne verra pas les changements attendus en Gironde. Il reste seulement une dizaine de postes qui ne suffiront pas à répondre aux besoins urgents. La situation est très tendue pour certaines écoles qui auront du mal à faire face à l'arrivée de nouveaux élèves. Situation qui sera encore dégradée avec la suppression des AED.

La refondation de l'école ne sera pas réussie sans les moyens d'une politique ambitieuse. C'est pourquoi le SNUipp-FSU réitère, avec l'intersyndicale, la demande d'un plan de rattrapage de 300 postes pour la Gironde afin de permettre la restitution des postes supprimés dans les RASED, la baisse des effectifs dans les classes, la création de nouveaux postes surnuméraires, l'augmentation de la scolarisation des moins de trois ans, l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement dans les zones d'éducation prioritaires, mais aussi de la situation du remplacement et de la formation initiale et continue.

Cette année sera aussi celle de l'ouverture par le ministère de chantiers importants tels que les nouveaux programmes, les rythmes scolaires, la direction et le fonctionnement d'école, l'Éducation prioritaire, les nouveaux cycles, le droit syndical. Sur toutes ces questions, il faudra dégager du temps de concertation et des journées banalisées pour les enseignants. En réponse à notre interpellation, le SNUipp-FSU a obtenu du Ministre une consultation des enseignants en septembre 2013 sur le bilan des programmes actuels avec des modalités à préciser et une demi-journée banalisée pour l'éducation prioritaire. Ce sera donc la première étape qui permettra aux enseignants de donner leur avis. Le SNUipp-FSU organisera en Gironde des réunions d'informations syndicales le mercredi 25 septembre afin que les collègues du département puissent intervenir sur tous ces sujets. La refondation de l'école ne se fera pas sans eux.

Les contours de la formation initiale des enseignants sont en plein changement. La réforme définitive prendra effet à la rentrée 2014. Mais dès la rentrée se mettent en place des dispositifs transitoires qui auront un impact important dans les écoles. En effet, ce sont 160 stagiaires et 180 M2 contractuels qui vont arriver dans les écoles du département. Cela nécessiterait d'augmenter le nombre de PEMF pour assurer l'accueil de ces débutants car avec seulement 80 PEMF pour la Gironde, on est loin du compte. Ainsi seuls les PES seront suivis par les PEMF. Pour le SNUipp-FSU, le renforcement de la formation des débutants est indispensable. Leur accompagnement doit être assuré par des PEMF qui doivent avoir les moyens d'assurer leurs missions.

Nous allons aujourd'hui examiner les demandes d'ineat. Comme nous l'avons fait à maintes reprises, nous souhaitons insister sur les situations dramatiques, souvent avec des répercussions financières importantes, dans lesquelles sont les collègues en attente d'ineat. Les possibilités de mutation, qui devaient être facilitées notamment pour les rapprochements de conjoint, s'amoindrissent d'années en années. Pour le SNUipp-FSU il n'est pas possible de laisser des enseignants dans de telles situations et une solution doit leur être proposée en leur permettant de rentrer dans le département par ineat.

Lors de la réunion du 26 juin, le ministère a annoncé la création d'une indemnité de 400 euros par an et l'élargissement de l'accès à la hors classe. A l'évidence, la campagne du SNUipp-FSU sur la nécessaire revalorisation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré a marqué des

points. Le SNUipp-FSU a fermement rappelé que pour lui, cette indemnité dont le montant est totalement insuffisant, devait concerner tous les enseignants quelle que soit leur fonction. Il est nécessaire qu'elle soit revalorisée pour atteindre 1200€ par an. Le SNUipp-FSU continue d'intervenir pour que tous les PE puissent terminer leur carrière à l'indice 783, échelon terminal de la hors-classe.

Le SNUipp-FSU avec la FSU continue de revendiquer la revalorisation du point d'indice qui est gelé depuis 4 ans : les salaires ont été amputés de 13 % de pouvoir d'achat depuis 2000.

Si ces mesures sont un premier pas vers une amélioration du pouvoir d'achat, elles sont insuffisantes d'autant plus qu'elles ne concernent pas tous les personnels.

Le projet du gouvernement sur la question des retraites a été présenté avant hier. Il reste dans la même logique que les réformes précédentes : cotiser plus et travailler plus longtemps. Toutefois, la FSU prend acte avec satisfaction du renoncement du gouvernement à aligner la Fonction publique avec le secteur privé qui aurait conduit à dégrader le niveau de pension des fonctionnaires. Elle considère que la prise en compte de la pénibilité ou encore des temps d'apprentissage dans le calcul de la retraite, comme de la volonté affichée de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, sont des pistes intéressantes qui restent à concrétiser.

Mais cela reste loin du compte de ce qu'il faudrait faire. Après des réformes qui, depuis 2003, ont dégradé le niveau de pensions des retraites, allongé la durée de travail, conduit à des inégalités et fragilisé le système par répartition, il faudrait engager une réforme qui redonne confiance et pérennise notre système par répartition. La FSU attendait du gouvernement qu'il revienne sur l'âge légal de départ à la retraite toujours fixé à 62 ans, qu'il renonce à tout allongement de la durée de cotisation et à une hausse de la CSG, qu'il revienne sur le système de « décote-surcote ».

A l'heure des choix que s'apprête à faire le gouvernement, la FSU appelle à la mobilisation unitaire pour la journée d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations le 10 septembre prochain pour imposer au gouvernement une réforme synonyme de progrès social et non de recul. A cette occasion, le SNUipp-FSU appelle les enseignants des écoles à se mettre massivement en grève et à participer aux manifestations organisées partout en France.